

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18/06/2022

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 9
Votants : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Délibération n° 2022 – 23 : Convention entre la commune du Freney d'Oisans et l'association Fit'Freney pour la mise à disposition de la salle de la Léontine et du matériel de musculation

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, OUGIER Isabelle, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle

Étaient absents et excusés : DIEUDONNE Laurent, PISTOLET William,

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Fit'Freney dont son président est M. Olivier GUTHON remplace l'association Fit & Forme.

Une convention est établie entre la commune et l'association. Elle fixe les modalités de prêt de matériel de musculation et de la salle de la Léontine qui est en dessous de la mairie.

La salle sera mise à disposition dès que les travaux de mise en conformité seront effectués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention entre la Commune et l'association Fit'Freney
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.
Christian PICHOU

